



Hôtellerie-restauration. Horaires, salaires, pratiques,... La coupe est pleine

Samedi 8 Janvier 2022, Mélanie Mermoz

Après la longue interruption d'activité liée au Covid, de nombreux salariés des hôtels, cafés et restaurants ont changé de secteur d'activité. Une amélioration des conditions de travail y est essentielle pour espérer recruter.

Le nombre des salariés qu'a perdu le secteur de l'hôtellerie, cafés, restaurants (HCR) à la suite de la crise sanitaire s'élève à 237 000. Après les périodes de chômage partiel dues aux fermetures d'établissements en raison du Covid, nombreux sont les salariés qui ont décidé de changer de profession. « Après avoir pu passer du temps avec leur famille, ils se sont réorientés vers des secteurs aux horaires moins contraignants. Certains ont trouvé du travail dans des biscuiteries, des cuisiniers se sont fait embaucher dans les rayons boucherie de la grande distribution... » déclare Stéphanie Dayan, secrétaire nationale de la CFDT services. Autant de secteurs qui n'impliquent pas de travailler quand les autres se reposent ! La pénurie d'emplois dans ce domaine n'est pas un phénomène récent – ces dernières années, il manquait environ 100 000 salariés – mais elle s'est largement accentuée. « Faute de personnel, des entreprises sont obligées de fermer le soir ou de renoncer à leur saison », souligne Stéphane Fustec, conseiller confédéral à la fédération CGT commerce et services. Face à cette pénurie de main-d'œuvre, le gouvernement a poussé à l'ouverture de négociations salariales dans la branche. Seule la CFDT a signé l'accord. « Si le

patronat communique sur 16 % d'augmentation salariale, elle n'est que de 3 à 5 % pour les salaires les plus bas. Dans cette situation, en maintenant la pression, nous aurions pu obtenir davantage », regrette Stéphane Fustec.

Travail « au gris »

Une simple augmentation des salaires ne saurait répondre au manque d'attractivité d'un secteur, où certains employeurs s'illustrent encore par des pratiques d'un autre âge. « Il faudrait déjà en finir avec la maltraitance qui sévit encore dans certaines cuisines : un jeune salarié qui n'a pas assez cuit une viande s'est ainsi fait mettre la main sur la plaque pour "lui apprendre le métier". Même si elles ont heureusement tendance à diminuer, de telles pratiques sont inadmissibles ! » s'indigne Stéphanie



Mes journaux

La boutique

Revoir les plannings

Au-delà de ces pratiques illégales, c'est une réflexion sur les conditions de travail dans ces métiers qui s'impose. « Le patronat du secteur a botté en touche sur l'organisation du travail, une question pourtant fondamentale », soupire Stéphane Fustec. En cause notamment le travail en coupure. De nombreux salariés assurent le service du midi et celui du soir et ont, entre les deux, une pause de trois heures. Celle-ci ne permet souvent pas de rentrer chez soi, résultat, le salarié se repose assis dans l'établissement. « Comme il est sur place, il peut être amené à réaliser des petites tâches pendant ces heures normalement non travaillées », explique Stéphanie Dayan. De nouvelles rencontres paritaires auront lieu le 12 février. S'il semble peu probable que ces discussions aboutissent à un texte, le Groupement national des indépendants de l'hôtellerie, cafés, restaurants (GNI-HCR, ex-Synhorcat) invite ses adhérents à faire évoluer leur organisation du travail. « Un travail de remise à plat des plannings est indispensable. En tenant compte des contraintes inhérentes à l'activité et des spécificités de chaque établissement, il est possible d'obtenir des améliorations : donner deux jours de repos consécutifs, à Paris, fermer le dimanche... » détaille Emmanuel Achard, président de la commission sociale de l'organisation patronale. Une réflexion qui, selon lui, est rendue indispensable par la situation. « L'employeur qui ne le fera pas ne trouvera pas de personnel ! » Les offres d'emploi illustrent cette prise de conscience des aspirations des salariés chez un certain nombre de patrons. « Dans les revues professionnelles, avant, les annonces étaient très laconiques, à peine y figurait le salaire, maintenant, beaucoup précisent le nombre de jours en coupure, les horaires et les jours de repos », observe Stéphane Fustec.

**Donnons-nous de la force pour
le développement de *l'Humanité***

JE FAIS UN DON'

[À lire : pourquoi votre soutien est important](#)

L'Humanité a sélectionné pour vous

Présidentielle. Derrière l'icône Taubira, un parcours pas si lisse

Passe vaccinal. Pourquoi communistes et insoumis voteront contre

Omicron. L'école craque et les mensonges de Blanquer éclatent

La plupart des citoyens françaises qui utilisent un ordinateur ne connaissent pas cette astuce!

À faire avant qu'il ne soit trop tard

Safe Life Tips | Sponsorisé

Marlène Jobert a 80 ans, tenez votre coeur avant de la voir

Easyvoyage | Sponsorisé

Fioul et gaz interdits en 2022 : Qui est concerné ?

Chauffage Gratuit | Sponsorisé

[Innovation] Caméra wifi, veillez sur votre intérieur depuis votre mobile

VERISURE | Sponsorisé

La France-sur-seine: Cette aide auditive fait fureur auprès des seniors

Boisson | Sponsorisé

Classement absolu des sites de rencontre pour 2021

Top FR | Sponsorisé
